

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS – Facebook du Patronage
Orchestre Victor Hugo, le 16/01/2026

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Le concours est organisé par Famille Rurale Sancey et la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe

ARTICLE 2 – DURÉE DU JEU

Du 09/01/2026 au 14/01/2026.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Jeu gratuit sans obligation d'achat, ouvert aux personnes majeures.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour valider le concours, sur Facebook, le joueur doit :

- aimer la publication,
- identifier au moins une personne en commentaire,
- partager la publication

ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DU GAGNANT

Tirage au sort le 14/01.

ARTICLE 6 – REMISE DU LOT

La personne tirée au sort devra se présenter le soir de l'événement avec une pièce d'identité.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement.

ARTICLE 8 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation vaut acceptation du présent règlement.